

APA-s Bilan et perspectives

Conférence des Doyens et Directeurs de STAPS
Dijon Jeudi 12 Juin 2014

Paul Delamarche, dossier APA-S

Bilan

- * Journée APAS
- * Congrès Sofmer
- * Convention C3D CDM
- * Courrier cabinet santé
- * Réunion Ministère des sports.
- * Intervention auprès du Collège des enseignants de nutrition
- * Rapport ETP

Bilan

- * Journée Apas
- * Congrès Sofmer

Bilan

- * Convention C3D CDM
 - Sites pilotes
 - Cartographie pour sept. 15
 - Conférence des doyens de pharmacie, EHESP, discussion avec la SF cardiologie.

Bilan

- * Convention: annexe, compétences retenues pour STAPS en prévention, 1, 2, 3.
 - Promotion de la santé
 - APS et Pathologies
 - Éducation thérapeutique
 - Stage
 - Recherche

Bilan

- * Courrier ministère de la santé
 - rendez vous en attente
 - Objectifs:
 - Faire reconnaître les travaux engagés au niveau national
 - Développer une stratégie en région à partir des ARS

Bilan

- * Rapport ETP
 - Consultation de la C3D
 - Reconnaissance des diplômes Staps

Perspectives

- * Stratégie ARS- UFR Staps
 - Faire connaître et reconnaître les diplômes auprès des ARS et notamment les établissements de santé
 - Développer les partenariats de recherche
 - Pharmacie, Collège des enseignants de nutrition, SF cardiologie.

- * Le groupe propose de poursuivre ses travaux en vue de :
- * produire un vademecum donnant à chacun un cadre de référence, un guide pratique dans le domaine de l'APA-S afin de construire des enseignements conjoints médecine-STAPS.
- * Chaque item proposé dans le cadre de la convention C3D-CDM fera l'objet d'un paragraphe détaillé de même que les recommandations en APS adaptées aux pathologies chroniques.
- * De travailler avec les partenaires (AFAPA, SFPAP, médecine du sport, CDM, ...) sur la définition d'un référentiel métier et sur les prérogatives du cadre en APA-S.

Perspectives

- * Faire reconnaître les diplômes STAPS-APAS par le secteur sanitaire
 - Synthèse des sites pilotes C3D-CDM + pharmacie
 - Titre
 - Étude médico-économique
 - Reconnaissance dans le cadre des centres spécialisés de l'obésité (37 en France).
 - Réfléchir à l'intérêt d'un label avec la CDM pour les formations répondant aux recommandations établies par le groupe de travail des universités pilotes. Construire un cahier des charges.